

24 février 2021 (2<sup>e</sup> affichage)

**OFFRE D'EMPLOI  
POSTE RÉGULIER, TEMPS PARTIEL  
PRÉPOSÉ(E) À L'ÉCOCENTRE**

**SOMMAIRE DU POSTE**

La MRC de Joliette recherche un(e) préposé(e) à l'écocentre situé sur son territoire. L'écocentre est un lieu d'apport et de tri de certaines matières résiduelles. Les usagers apportent volontairement des matières résiduelles telles que des encombrants, des résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD), des matières organiques putrescibles, des matières recyclables, etc. Les matières apportées sont réorientées vers le réemploi, le recyclage et finalement l'enfouissement. Sous l'autorité du directeur de la planification et de la gestion du territoire, le titulaire effectuera des tâches reliées à l'opération quotidienne du lieu.

**PRINCIPALES TÂCHES ET FONCTIONS**

Le(a) préposé(e) :

- Informe les citoyens sur l'identification de la matière ;
- S'assure de la disposition sécuritaire des matières ;
- Effectue divers travaux d'entretien ménager pour assurer la propreté des lieux ;
- Évalue le volume des matières entreposées ;
- Communique avec les fournisseurs afin de faire vider les conteneurs ;
- Trie les résidus domestiques dangereux en suivant les protocoles de sécurité ;
- Accomplit toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur.

**COMPÉTENCES REQUISSES**

- Posséder un diplôme ou une attestation de fin d'études de niveau secondaire V ou toute autre formation en gestion des matières résiduelles.
- Être autonome et organisé.
- Posséder de bonnes habiletés en communications interpersonnelles.
- Posséder un permis de conduire valide sera considéré comme un atout.
- Posséder une formation de SIMDUT sera considéré comme un atout.
- Posséder sa carte de cariste sera aussi considéré comme un atout.

Le titulaire s'engage à suivre un cours de formation sur les résidus domestiques dangereux aux frais de la MRC de Joliette.

**LIEU DE TRAVAIL PRINCIPAL**

1483, rue Raoul-Charrette, Joliette, J6E 8S5

**CONDITION PARTICULIÈRE : HORAIRE DE TRAVAIL**

- HORAIRE D'ÉTÉ du 1er avril au 31 octobre

Mercredi	7 h 30 à 16 h 30
Jeudi	7 h 30 à 19 h 00
Vendredi	7 h 30 à 19 h 00
Samedi	7 h 30 à 17 h 00

- HORAIRE D'HIVER du 1er novembre au 31 mars

Vendredi et samedi 7 h 30 à 16 h 00

**SALAIRE**

- Selon la convention collective en vigueur. Classe 2- PRÉPOSÉ À L'ÉCOCENTRE
- Salaire horaire de 19.48\$ à 24.35\$

Toute personne intéressée doit faire parvenir son CV à la MRC de Joliette par courriel [information@mrcjoliette.qc.ca](mailto:information@mrcjoliette.qc.ca) avant le **15 mars 2021. 16 h** avec la mention « Concours PRÉPOSÉ(E) À L'ÉCOCENTRE 21-02-24 ».